

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DECHETS

Nous vous rappelons qu'il est souhaitable de sortir vos déchets la veille de la collecte, les collectes débutent vers 6 heures du matin. Nous vous rappelons que vous êtes tenus de déposer vos déchets devant votre habitation soit la veille obligatoirement après 18 heures, soit le jour même avant 6h00.

DECHETS MENAGERS

AVIS IMPORTANT : Les vignettes bleues « 2010 » sont obligatoires depuis le 01.01.2010.
Collecte le jeudi et le vendredi comme d'habitude.

PMC et papiers - cartons

Le lundi 25 janvier 2010 pour toutes les communes

Déchets encombrants et autres

L'IDEA Propreté Publique collecte à la demande des ménages tous les déchets encombrants et autres pouvant être déposés au parc à conteneurs hormis les inertes, l'amiante-ciment et les PMC. Pour être collectés, vos déchets devront être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement. Prix 10 € les 2 m³. La quantité maximale autorisée par trimestre est de 6 m³.
Pour obtenir plus d'infos sur ce service à la demande ou prendre rendez-vous, contactez l'IDEA au 065/41.27.28 du lundi au vendredi entre 9h00 et 15h30

DECHETS VERTS (par les Services communaux)

La collecte des déchets verts s'effectuera le lundi 25 janvier 2010.

Vous devez vous inscrire uniquement le samedi précédant de 10 à 17 heures au 064/52.17.40.

ATTENTION : Ne pas déposer les sacs ou les fagots avant 18 heures le dimanche précédant la collecte.
La collecte des déchets verts est payante. Vous êtes redevable d'un montant de 5 € à acquitter dès réception de l'avis de paiement. Un maximum d'un mètre cube sera enlevé par collecte.

A tous ceux qui nous contactent via le système informatique : Les téléservices sont accessibles sur le site www.seneffe.be.
Attention, pour une meilleure organisation, les E-mails reçus après 7 heures 30' le lundi matin seront reportés automatiquement pour la collecte de la semaine suivante. D'autre part, nous demandons aux personnes qui en ont les moyens de bien vouloir porter leurs déchets verts au parc à conteneurs. Merci de votre compréhension !!

PARC A CONTENEURS (rue de Tyberchamps - près de Syngenta)

Lundi de 12h00 à 17h45', du mardi au vendredi de 10h00 à 17h45 ; le samedi de 9 à 16h45' - fermé le dimanche. Tél : 064/65.09.82
Déchets autorisés : En résumé : Papiers, cartons, verre, PMC, vieux métaux, encombrants ménagers, déchets spéciaux, déchets verts, gravats, frigolite.
Attention !!! Pour une raison d'organisation, nous vous invitons à vous présenter au parc à conteneurs au plus tard un quart d'heure avant la fermeture.

Pour tout problème concernant les collectes

- Déchets ménagers - P.M.C.- Papiers- Cartons- Dépôts au parc à conteneurs - Encombrants : Mme Godeau, Mme Paris et Mme Durant - 064/52.17.26.
- Déchets verts -Service travaux : Mme Denayer - 064/52.17.40.

Notre Environnement : Nouveau tri des encombrants au parc à conteneurs

Depuis le 1er janvier 2010, les encombrants sont triés dans deux conteneurs distincts au sein du parc à conteneurs :

- les encombrants incinérables : matelas, sommiers, balatum, tapis plain, fauteuils, mobiliers usagés, etc.
- les encombrants non-incinérables : laine de roche, laine de verre, vitres, miroirs, torchis, Gyproc, béton cellulaire (bloc léger blanc type « Ytong »), etc.

Les petits objets (vaisselle, pots de fleur en plastique, etc.), les emballages et déchets ménagers ne sont pas acceptés dans les parcs à conteneurs; ils doivent être déposés dans les sacs réglementaires à la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères.

Merci pour votre collaboration !

La Commission Communale de l'Environnement

> Rendez-vous

Souper des classes de découverte

Quoi ? Souper au profit de l'Ecole communale de Seneffe

Où ? Salle culturelle de Seneffe.

Quand ? le vendredi 29 janvier 2010 dès 18h30

Infos et réservation ?

(au plus tard pour le 25 janvier)

064/54. 83. 44. ou ec.seneffe@seneffe.be

Espace Jeunes 2010 - Stages de Carnaval

Arquennes (Multisports - 05 à 17 ans)
Gouy (Ferme du Moulin de Caillet - 05 à 10 ans)
Familleureux (Les P'tits Loups - Atout Coeur - 03 à 05 ans)
Seneffe (Science, Jeux et Internet - 07 à 12 ans)

Coût des activités : 15 € pour les 3 jours. (Ces frais comprennent les animations, les assurances, une boisson et une collation).

Un supplément de 10 € par enfant sera demandé pour le stage à la Ferme du Moulin de Caillet.

Supplément bus : Le coût pour bénéficier du ramassage en bus est de 3 € par enfant pour les 3 jours.

Renseignements et inscription au Service Jeunesse, rue du Canal, N° 4 à 7180 Seneffe

Tél. : 064/52.17.97 - 064/52.17.92 - 064/52.17.27 - E-mail : espace-jeunes@seneffe.be

